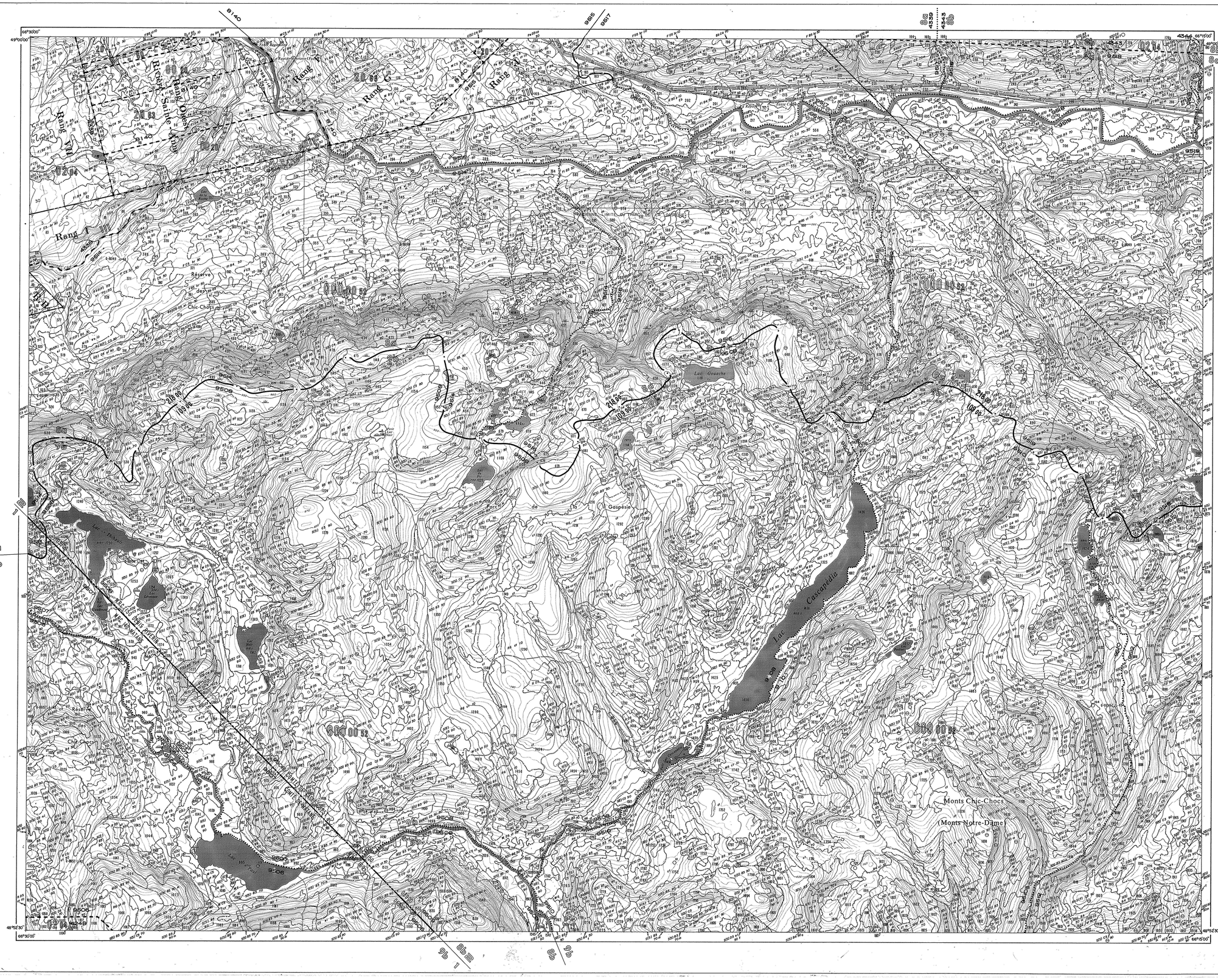

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le S.I.F.
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement: droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, skiski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite inférieure des eaux gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou îlot, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Digue, digue biche, épave
Ancrage, borne d'hydrométrie
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glacière
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

		Tendance Feuillue	Tendance Résineuse
Résineux	R	(1E)	
— — sapin et/ou épinette blanche	R	(1E)	
— — sapin et/ou épinette rouge	R	(1E)	
— — pin blanc et/ou pin rouge	R	(2N)	
— — pin rouge	R	(2N)	
— — pin gris	R	(2N)	
— — thuya (cèdre)	R	(2N)	
— — mélèze (plantation)	R	P	
Pessière	R	(1E)	
— — épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse	R	(1E)	
— — thuya (cèdre)	R	(1E)	
— — mélèze	R	(1E)	
— — pruche	R	(2N)	
— — pin blanc et/ou pin rouge	R	(2N)	
— — pin rouge	R	(2N)	
— — pin gris	R	(2N)	
— — sapin et/ou épinette	R	(2N)	
— — (plantation d'épinette blanche)	R	(2N)	
— — (plantation d'épinette de Norvège)	R	(2N)	
— — (plantation d'épinette noire)	R	(2N)	
— — (plantation d'épinette rouge)	R	pin p	
Sapinière	R	(1E)	
— — sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse	R	(1E)	
— — thuya (cèdre)	R	(1E)	
— — épinette noire et/ou épinette rouge	R	(1E)	
— — pin blanc et/ou pin rouge	R	(2N)	
— — pin rouge	R	(2N)	
— — pin gris	R	(2N)	
— — pruche	R	(2N)	
— — mélèze	R	(2N)	
— — plantation de sapin baumier	R	P	
Pinède à pin blanc	R	(2N)	
— — — avec pin rouge	R	(2N)	
— — — — et/ou thuya (cèdre) occupant plus de 75% de la portée résineuse	R	(2N)	
— — — avec thuya (cèdre)	R	(2N)	
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R	(2N)	
— — — avec mélèze	R	(2N)	
— — — avec pruche	R	(2N)	
— — — avec sapin	R	(2N)	
— — — (plantation)	R	P	
Pinède à pin rouge	R	(2N)	
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R	(2N)	
— — avec thuya (cèdre)	R	(2N)	
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R	(2E)	
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R	(2E)	
— — avec mélèze	R	(2N)	
— — avec pin blanc	R	(2N)	
— — avec pruche	R	(2N)	
— — avec sapin et/ou épinette blanche	R	(1E)	
— — (plantation)	R	P	
Cédrière	R	(1E)	
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R	(1E)	
— — épinette noire et/ou épinette rouge	R	(1E)	
— — mélèze	R	(1E)	
— — pin blanc et/ou pin rouge	R	(2N)	
— — pin rouge	R	(2N)	
— — pin gris	R	(2N)	
— — pruche	R	(2N)	
— — sapin et/ou épinette blanche	R	(1E)	
— — (plantation de thuya)	Thuja		
Pruchière	R	(2N)	
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R	(2N)	
— — thuya (cèdre)	R	(1E)	
— — épinette noire et/ou épinette rouge	R	(1E)	
— — mélèze	R	Pu(ed)	
— — pin blanc et/ou pin rouge	R	(2N)	
— — pin rouge	R	(2N)	
— — pin gris	R	(2N)	
— — sapin et/ou épinette blanche	R	(1E)	
— — (plantation de thuya)	R	Pu p	
Mélèzin	R	(1E)	
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R	Mélèze	
— — thuya (cèdre)	R	(1E)	
— — épinette noire et/ou épinette rouge	R	(1E)	
— — pin blanc et/ou pin rouge	R	(2N)	
— — pin rouge	R	(2N)	
— — pin gris	R	(2N)	
— — sapin et/ou épinette blanche	R	(1E)	
— — (plantation de mélèze européen)	R	Mel p	
— — (plantation de mélèze japonais)	R	Mel p	
— — (plantation de mélèze laricin)	R	Mel p	

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

		Tendance Feuillue	Tendance Résineuse
Feuillus d'essences intolérantes avec pin gris	F	(1N)	(1N)
— — — — — avec pin blanc	F	(1N)	(1N)
— — — — — avec pin rouge	F	(1N)	(1N)
— — — — — avec mélèze	F	(1E)	(1E)
— — — — — avec sapin	F	(1E)	(1E)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F	(1E)	(1E)
Bouleaux blancs avec sapin	Bb	S	(1E)
— — — avec épinette noire ou rouge	Bb	S	(1E)
— — — avec pin gris	Bb	(2N)	(2N)
— — — avec pin blanc	Bb	(2N)	(2N)
— — — avec pin rouge	Bb	(2N)	(2N)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec épinette	Bj	(1E)	(1E)
Feuillus d'essences intolérantes avec pin blanc	F	(1N)	(1N)
— — — avec pin rouge	F	(1N)	(1N)
Peuplements avec sapin	Pu	(1E)	(1E)
— — avec pin gris	Pu	(2N)	(2N)
— — avec pin blanc	Pu	(2N)	(2N)
— — avec pin rouge	Pu	(2N)	(2N)
— — avec épinette noire ou rouge	Pu	(1E)	(1E)
— — avec mélèze	Pu	S	(1E)
Chênaies rouge résineuses	Cr	(1E)	(1E)
Ostéraies résineuses	Or	(1E)	(1E)
Mélanges à feuillus tolérants	M	(1N)	(1N)
— sur station humide	M	Pu	(1E)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F	
— — d'essences intolérantes	F	(1N)
— — d'essences tolérantes	F	(1N)
— — sur station humide	F	(1N)
— — (plantation)	F	p
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Bb	
— — — bouleaux jaunes	Bj	
Peuplements	Pu	
Chênaies rouge	Cr	
Ostéraies	Or	
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Cr	Bb
— — à bouleaux jaunes	Cr	Bj
— — à peupliers	Cr	Pu
— — à feuillus d'essences intolérantes	Cr	F
— — à feuillus d'essences tolérantes	Cr	F
Plantation d'érable à sucre	Ro	
— — de bouleau jaune	Ro	Bj
— — de peuplier	Ro	Pu
— — de peuplier hybride	Ro	Ph
— — de tilleul d'amérique	Ro	Ta

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisse légère
Coupe partielle
Epaisse légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: 10-50% — 51-99%

ORIGINE

Coupe totale
Chablis
Chablis total
Epidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE
10 (ans)	0-30 ans
30	31-50
50	51-70
70	71-90
90	91-110
110	111 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30	30-90
110-30	30-110
70-50	50-70
90-50	50-90
110-50	50-110

FORÊT INÉQUIENNE

Jin(jeune inéquienne): Plus d'1 dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vin(vieux inéquienne): Plus d'1 dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges supérieures à 60 ans. Autres peuplements: majorité des tiges est plus de 50 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Abrupte	91 % et plus	a
Superficie occupée de pentes > 0,5 %		s

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR		1	2	3	4	5	6
A	90%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. ÉTAG. FOR.: JULIEN F. RIVEST & ASP.
SIGNATURE: Julien F. Rivest. Asp.
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. ÉTAG. FOR.:
SIGNATURE:

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

R 15 sb 60 D1
— R: définition
— 15: classe de pente
— sb: classe d'âge
— 60: perturbation
— D1: classe de densité
— classe de hauteur
— sous group. d'essences
— groupement d'essences
— classe de densité
— type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 1
Unité de gestion: 15-1
Unité d'aménagement
Unité de sondage: 1*
Mode de tenure ou de gestion: 000 00 52*
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique
Bassin primaire: 10900*
Bassin secondaire
Unité de gestion privée: 111*
Municipalité: 03900*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 9410*
Région écologique: 9b
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 150 DENIS RIVERIN*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne: 1986
Carte forestière: Année de publication: 1987
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1 /11/86
Déclinaison magnétique: 23° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-G-2	22-G-1	22-H-4	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-B-15	22-B-16	22-A-13	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-B-10	22-B-9	22-A-12	

22 B/16 N.O.